

La patrie suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **73 (1934)**

Heft 32

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fet qu'il accompagne, avait donné les ordres nécessaires ; Bonaparte entre à Vevey, salué par l'artillerie, l'élite et la réserve présentant les armes. Il reçoit les hommages des autorités, venues en costume. Polier annonce au Premier Consul qu'il met à sa disposition les munitions de guerre, que reçut le général Marmont à Villeneuve.

Le soir, Bonaparte revenait à Lausanne, dont les rues étaient illuminées.

Pendant la journée, les citoyens Saussure et Roqueirol s'étaient rendus auprès du citoyen Glayre pour l'assurer des bons sentiments de la ville envers le Gouvernement helvétique.

Plusieurs diplomates venus à Lausanne confèrent avec Bonaparte que nous voyons en conversation, le 14 mai, avec Carnot et Reinhard. Le général en chef Berthier quitte Lausanne et transporte plus loin son quartier général.

Le 15 mai, à midi, Bonaparte retourne à St-Sulpice pour procéder à une nouvelle inspection des troupes qui ne cessent d'arriver. Il est de retour déjà à 3 heures. En passant sur Montbenon, il donne l'ordre de faire partir les traîneaux et affûts de canon dont il aura besoin pour traverser le Grand-St-Bernard. Puis, il rentre dans ses appartements, où il reste toute la soirée.

La femme du préfet, Mme Polier, avait voulu profiter de la présence de Bonaparte pour le présenter à la Société lausannoise. Par deux fois, des messagers officiels s'étaient rendus auprès de lui pour le prier d'accepter l'invitation, mais le Premier Consul, tout à ses affaires militaires, ne vint pas, ce qui, on le suppose bien, causa une forte déception. Le général se soucie moins des figures allégoriques, des ballets emblématiques, que des conditions dans lesquelles il va poursuivre sa campagne. Il nous semble le voir arpenter de long en large son cabinet de travail et dicter à ses secrétaires le plan d'une future opération, les mains derrière le dos, dans l'attitude classique que nous lui connaissons. C'est que, pendant que les couples se livraient aux plaisirs de Terpsichore, le moment du départ de Lausanne approchait. Les grenadiers de la garde des consuls avaient reçu l'ordre de se préparer à partir au premier signal, qui fut donné le 16 mai, à 6 heures, alors que Bonaparte était déjà parti à 5 heures. Des salves avaient été tirées et la garde bourgeoise, accompagnée de la musique de la ville, rendait les honneurs. On ne savait du reste pas si ce départ serait sans retour ; les appartements de la maison Steiner restèrent plusieurs jours encore à disposition du Premier Consul. Celui-ci, cependant, était bien parti définitivement sur la route qui devait le conduire quelques semaines plus tard à Marengo (14 juin).

Mais revenons un instant en arrière.

La *Revue Suisse* de 1841 contient un récit du dîner que le citoyen Rodolphe-Emmanuel Haller offrit à Bonaparte dans sa campagne de Villamont, à l'extrémité de la rue d'Etraz. Clavel de Brenles, le lieutenant du préfet du Léman, travaillait dans son bureau lorsqu'il voit entrer le fournisseur d'argent de l'armée française : « Voulez-vous dîner avec le Premier Consul ? — Volontiers. — Alors, trouvez-vous chez moi à 3 heures. » A l'heure indiquée, je me mets en route, écrit Clavel, pour Villamont, — à l'entrée de l'espèce de promenade appelée Derrière-Bourg.

Avant la création de cette promenade, il y avait un chemin dit de Derrière-Bourg. Ce chemin était appelé aussi promenade, servant à la fois aux piétons et aux véhicules, ce qui causait de l'obstruction. Le 13 mai 1811, la Municipalité décide « qu'il y a lieu de fermer la promenade de Derrière-Bourg à ses deux extrémités, de manière à ce que dans aucun tems les chars ne puissent y trajecter ». Un jour, la Municipalité ordonne que les marchands qui tiennent des bancs à la foire de Derrière-Bourg les enlèveront le plus tôt possible pour ne pas gêner la circulation.

C'est donc sur ce chemin ou promenade de Derrière-Bourg que Clavel de Brenles voit devant lui le Premier Consul, Duroc, Bourienne, le préfet Polier, le municipal Saussure de Morges et l'administrateur Auberjonois, marcher à pied dans la direction d'Etraz, soit à Villamont,

où fut offert au Premier Consul un repas par le citoyen Haller. On peut bien penser que les conversations allèrent leur train. Un personnage considérable manquait à la table : Laharpe. Il était pourtant à Lausanne, où il vivait en simple particulier, depuis le fameux coup d'Etat de janvier qui l'avait éloigné du Directoire. Voici ce que, dans ses *Mémoires*, il note au sujet de la présence de Bonaparte à Lausanne :

« Glayre fut envoyé pour complimenter, sonder, cajoler ; et sous prétexte d'éloigner les importuns, le préfet Polier fit garder les avenues et obtint que nul ne serait présenté sans son aveu. »

Puis, il fit insérer les lignes suivantes dans le *Bulletin helvétique* :

« Il a plu à certains gazetiers helvétiques d'imprimer, et il est aisé de deviner les motifs de leurs instigateurs, que les directeurs Secretan et Laharpe s'étaient présentés chez Bonaparte pendant son séjour à Lausanne, il avait refusé de les recevoir. Veuillez, je vous prie, insérer dans votre feuille que ce récit ne renferme pas un mot de vrai. » Et, dans ses *Mémoires*, Laharpe ajoute : « Le Premier Consul manifesta au surplus autant de satisfaction de l'empressement des citoyens à recevoir son armée qu'il en témoigna peu pour les mesures ordonnées par la Commission exécutive qui, en effet, étaient pitoyables. Il comparait même les procédés de la Commission avec les nôtres d'une manière peu flatteuse pour elle et qui lui valut d'être surveillée encore plus qu'auparavant. »

Combien il est triste de penser que ces deux hommes, Laharpe et Glayre, dont s'honore l'histoire vaudoise, étaient animés l'un envers l'autre de sentiments hostiles. Ne nous attardons pas à cette page et constatons simplement qu'il est étrange que Bonaparte passant à Lausanne, ne voie pas Laharpe, duquel il disait au préfet Polier au cours du dîner de Villamont, quand il se plaignait de la lenteur avec laquelle le gouvernement avait pris des mesures pour faciliter la continuation de sa route sur Villeneuve et au delà :

« Si Laharpe gouvernait, le tout irait bien mieux, et mon armée ne manquerait de rien. » Il insista sur ce point deux ou trois fois. Bonaparte n'était pas de bonne humeur ce jour-là. Il dit à Polier d'autres choses « extrêmement dures » et celui-ci essaya de se justifier, en expliquant que la Commission exécutive se serait pliée mieux à ses desirs s'il les avait fait connaître. Bonaparte aurait voulu surtout trouver davantage de chevaux à Lausanne. On lui expliqua que ses gendarmes et ses guides avaient enlevé de force ceux qui y étaient. Le citoyen Haller, qui exerçait de l'influence sur le grand homme, tentait vainement de le calmer. Il n'est pas jusqu'à un pauvre serviteur qui reçut de lui une algarade parce que, succombant à l'émotion, à l'heure du café, il en répandait quelques gouttes à côté de la tasse consulaire : « Des paroles peu obligeantes furent adressées au maître de la maison sur la maladresse de ses gens. Nous baissions les yeux, écrit Clavel, trouvant tous, je crois, l'apostrophe un peu trop vive ». Haller, cependant, ne se déferma pas. « Ma foi, général, dit-il, il ne faut pas se frotter à vous aujourd'hui, vous n'êtes pas de bonne humeur. »

A 4 heures de l'après-midi, le 16 mai, Bonaparte avait quitté Lausanne pour n'y pas revenir. Les Lausannois étaient à la fois déçus et contents. Contents, parce que la présence d'un grand homme flatte les amours-propres. Déçus, parce que les réquisitions de tout genre qu'entraînent de tels secours sont plutôt d'un effet réfrigérant sur le cœur. Restait à liquider les comptes. Les frais de passage et de séjour du Premier Consul à Lausanne se montaient à 1083 livres 6 deniers 6 sols, dont L. 354, 4 deniers pour le Premier Consul lui-même. La note devait être présentée au préfet national, puis par celui-ci à la Chambre administrative, pour être transmise au ministre de l'Intérieur de la République helvétique. Il y avait en outre pour L. 729,26 de fournitures en paille, fourrons, perches, journées d'ouvriers, foin mangé sur plante aux plaines de Vidy par les bœufs de l'armée. Plus le règlement de quel-

ques notes particulières, ainsi celle du citoyen Tschoudi, chaudronnier, pour une casserole en remplacement de celle prêtée par un particulier de cette ville pour la cuisine du Premier Consul et pour le loyer de quatre autres casseroles destinées au même usage, soit L. 17, 4 deniers.

Conrad Stiffel, maître potier, reçut L. 13, 4 deniers pour avoir remonté le fourneau d'une chambre de la petite maison de Sévry, à Montbenon, qui avait été endommagée par les soldats français, lors de l'occupation qu'ils en avaient faite pendant plusieurs mois comme corps de garde.

On avait illuminé la ville le soir et le lendemain de l'arrivée du Premier Consul. C'est pour quoi, entre autres, Jean Zimmermann reçoit 3 livres pour la pose aux fenêtres de la maison Steiner de dix planches sur lesquelles on avait disposé des verres à lumignon. A Neuchwander et à sa femme, on remit L. 73, 8 deniers, pour avoir préparé l'appartement du Premier Consul, pour lui avoir servi et fourni du linge, des ustensiles, etc.

Enfin, les procès-verbaux nous apprennent que le citoyen Bernard Reichenbach, tenancier du Lion d'Or, avait été chargé par la Municipalité de la fourniture des vins étrangers au Premier Consul. Il présenta une note effarante de simplicité pour nos bourses modernes. Elle montait à 23 livres 10 deniers. Et certainement, on peut dire que l'aubergiste y trouvait encore son compte. Peut-être avez-vous fait avec moi cette petite remarque que Tschudi, Stiffel, Zimmermann, Neuschwander, Reichenbach ne sont pas des noms romands. Nous étions au lendemain de 1798. Les Bernois, sans le bailli, se trouvaient fort bien encore dans le canton de Vaud. Ils y occupaient d'honorables emplois, sous le patronage de municipaux qui, eux, du moins, portaient des noms convenant mieux à nos oreilles : de la Poterie, Saussure, Roqueirol, Bessière, Duvoisin, Masson, Gonthier, voire Porta et Prades.

Aujourd'hui, en feuilletant le registre des nouveaux bourgeois de Lausanne, on y lit non seulement des noms allemands, mais à consonnances slave, chèque, hongroise et autres encore. On dit que l'assimilation des étrangers n'est pas un vain mot. Ce n'est pas notre affaire de vieux Lausannois de le prouver ou de l'infirmer. Nous essayons, nous, avec d'autres combourgeois, ou ressortissants d'autres communes vaudoises ayant élu domicile à Lausanne, de réunir le plus possible, sous la présidence de M. Bridel, les mille et un détails historiques de notre chère ville. C'est pourquoi il nous a paru bon d'apporter cette contribution sur le passage à Lausanne d'un homme illustre à qui le canton de Vaud dut la garantie de son indépendance et la Suisse sa reconstitution fédérative.

14 mai 1933.

L. Mogeon.

La Patrie Suisse. — Si l'on compare nos sports modernes aux exercices physiques des anciens Grecs, on est frappé par la similitude, à 2000 ans de distance, non seulement des exercices, mais des mouvements et des attitudes mêmes. « La Patrie Suisse » du 11 août (No 32) établit, avec l'aide de photos et de reproductions d'œuvres antiques, un intéressant parallèle entre les sports d'aujourd'hui et ceux d'autrefois. Dans ce même numéro : Fumeurs, variété ; Lectures, par L. L. ; La fête de Saint-Etienne en Hongrie ; deux nouvelles. Dans les actualités : la course automobile du Klausen, le Tour du lac cycliste, les dernières journées du Tir fédéral, la célébration du 1er août, etc. Pages de mode, patrons, recettes et page du jardin.



Timbres-poste pour collections

M. Suter, 11, r. Haldimand, Lausanne

Tél. 34.366

Achat — Vente — Echange

Envois à choix à collectionneurs.

Albums

Catalogues, Fournitures philatéliques.

Pour tous les goûts !...

Le „**DIABLERETS**“, apéritif sain, se boit pur, à l'eau ou mélangé au vermouth, sirop de cassis, grenadine, citron, curacao.

Pour la rédaction : J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.